



RAPPORT ACTIVITE 2016

Groupe d'Entraide Mutuelle : association à but non lucratif (loi du 1er juillet 1901). Pour les adultes en situation de fragilité psychique.

GEM AVENIR

9 rue Henri Dunant

78130 LES MUREAUX

Tél : 09 72 41 86 70 ou 06 31 38 31 15

Courriel : gemavenir@gmail.com



Sommaire

1. Présentation	3
Fiche de synthèse	3
Cadre règlementaire et missions.....	4
Présentation du GEM "AVENIR" des Mureaux.....	6
2. Rôle de l'Association marraine	8
3. Ouverture et fréquentations	9
Planning.....	9
Les fréquentations	9
4. Les Adhérents	10
Répartition hommes & femmes.....	10
Âge moyen des participants, par sexe	10
Communes d'habitations.....	10
Situation familiale	11
Situation professionnelle	11
Suivi Médical	11
Comment les adhérents ont entendu parler du GEM ?.....	11
5. L'Association des Adhérents	12
Bilan de l'année 2016 du GEM AVENIR.....	12
Semaine de sensibilisation à l'handicap.....	13
L'Assemblée générale	14
Rapport financier de l'association des adhérents 2016	14
Bilan sur le partenariat.....	15
Bilan des activités de l'année écoulée.....	15
Témoignage des adhérents.....	17
6. Le GEM dans la cité.....	18
7. L'accès à la culture.....	18
8. Activités physiques adaptées.....	19
9. L'équipe.....	20
Le rôle de l'animateur	20
L'Inter GEM.....	21
L'analyse de sa pratique.....	22
Le rôle des bénévoles.....	22
Rôle des stagiaires.....	22
10. Perspectives pour l'amélioration du GEM	23
11. Annexe.....	24

1. Présentation

Un Groupe d'Entraide Mutuelle est un espace convivial où des personnes présentant des troubles psychiques peuvent se retrouver, s'entraider, partager et organiser ensemble des activités culturelles, sportives et artistiques... où chaque adhérent est acteur du projet de l'association. Un G.E.M. n'est pas une structure de soins.

Une petite équipe de professionnels soutient la réalisation du projet global, accompagne et motive dans la mise en place des diverses actions, et se positionne comme garant du bon fonctionnement.

Fiche de synthèse

Association Parrain : ŒUVRE FALRET

Subventions :

74 000 Agence régionale de Santé (ARS), **2666 €** du Conseil Régional-78, **3000 €** de la Mairie des Mureaux

Ouvertures en autogestion : 66 Journées autogérées (Local ouvert par les adhérents sans la présence de l'animateur).

Fréquentations :

Sur 124 participants, 46 adhérents ont payé leur cotisation pour le financement de l'association des adhérents. Ces derniers fréquentent le GEM plusieurs jours par semaine.

38 participants qui, la plus part du temps ne payent pas de cotisation, rendent visite au GEM de façon irrégulière mais restent en contact. Certain d'entre eux communiquent uniquement par mail ou téléphone et souhaitent recevoir le programme.

Total de visites annuelles en 2016 soit **16 visiteurs** par jour en moyenne

Les journées les plus fréquentées ont accueilli **22 à 26 participants** Il s'agit généralement de fêtes, évènements ou repas. **Les inter-GEM** galette des rois et jeux loto, **70 adhérents** participent a ces rassemblements dans une salle prêté par la mairie.

Les Journées autogérées accueillent en moyenne **10 participants**

18 nouveaux contacts en 2016

Équipe :

Un animateur à temps plein

5 Stagiaires : durée des stages un à six mois, selon les formations

1 Coordinatrice pour les 8 GEM

1 Responsable pour les 8 GEM

1 Agent de Maintenance pour les 8 GEM

1 Comptable pour les 8 GEM

Association des adhérents :

Réunions entre membres du bureau (1 fois/mois), réunion entres les membres des 8 associations d'adhérents (2 à 4 fois/an)

Activités :

Activités hebdomadaires : Mosaïque, atelier cuisine ou pâtisserie, Sport et bien être, jeux de société

Mensuelles : Bowling, Atelier débat, Sorties spectacles ou théâtre, écriture, arts créatifs, Karaoké, randonnée...

Activité programmée une fois dans l'année : exposition, vernissage, séjour...

Activités programmées avec les Participants : Sorties, repas, expositions, balades, débats, Blind test musical, crêpes party, tournois de Scrabble

Réunions

INTERGEM professionnels : réunion entre les équipes de professionnels des 8 GEM (3 à 6 fois/an)

Convention/Intervenants extérieurs :

Convention avec la régie et un bailleur privé qui loue le local

Avec la Mairie pour différents événements : Semaine handicap, semaine santé mentale, fleur en Seine, karaoké, repas de Noël, semaine bleu, mise à disposition salle de théâtre et salle de sport....

Communication :

Rédaction d'articles journal de la ville, lien social, actualité sociale, Ciné débat, support d'activité, plaquettes etc.

Cadre réglementaire et missions

1/ LES ORIGINES DU GEM

Le partenariat amorcé depuis le livre blanc (2001) entre l'association d'usagers-patients (FNAPSY), les familles (UNAFAM), et les professionnels des soins (FASM Croix-Marine) et élus, s'est développé. Ils ont pu contribuer au texte de loi rénovant la loi sur le handicap de 1975. Cette nouvelle loi, intitulée « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté, des personnes handicapées », est parue le 11 février 2005.

Cette loi reconnaît le handicap dû à une maladie psychique, et en propose une définition, à côté des autres formes de handicap déjà reconnues (mental, moteur, sensoriel). Elle rénove les mesures compensatrices et l'évaluation des besoins, propose le développement de structures d'accueil adaptées. Parmi elles, figurent les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM), qui font l'objet d'une circulaire spécifique, parue le 29 août 2005.

Cette circulaire insiste sur un besoin fondamental, dans le cadre du handicap psychique : le besoin d'aide et d'accompagnement dans la vie quotidienne, d'aide à la participation sociale.

Les instructions DGAS du 20 Mai 2008 rendent obligatoire le soutien d'un organisme parrain¹.

¹

Les GEM sont inscrits comme moyen de prévention et de compensation des conséquences du handicap ; en contribuant à l'accompagnement des personnes, en constituant un outil d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement, de prévention de l'exclusion sociale.

Sa mission s'inscrit dans le droit fil de la loi :

- Lutter contre la solitude et l'isolement
- Développer des liens sociaux
- Ménager un accueil convivial permettant la dynamisation de la vie quotidienne à travers la participation à des activités variées.

Les activités sont l'occasion, pour les participants, d'être acteurs, d'explorer/mettre à jour leurs compétences et leur créativité, de reprendre confiance. Ne plus être perçus ni se percevoir eux-mêmes comme seulement malades.

Conformément à la circulaire, les participants s'organisent en association » : association des adhérents » avec laquelle l'association ŒUVRE FALRET « marraine », passe une convention pour organiser la cogestion du GEM, en particulier par le biais d'un comité de pilotage (réunissant les adhérents, les professionnels, les partenaires et les acteurs locaux). Les membres du bureau de l'association des adhérents sont associés à toutes les décisions importantes pour la vie du GEM (recrutements, achats...). Ils représentent le GEM dans les instances extérieures.

L'association d'adhérents a mis en place une organisation qui lui est propre, en fonction de son environnement et de ses membres.²

Certaines activités sont autogérées. Suivant la fragilité de chacun, l'investissement ne va pas toujours de soi. Les professionnels remarquent que certains adhérents s'impliquent dans les décisions, mais pas toujours dans leur application. Nous réfléchissons sur cette notion d'engagement. Ce n'est pas toujours évident de faire face au manque de dynamisme dû aux différentes pathologies.

« L'entraide commence par être dans ce lieu et faire des choses ensemble. C'est aussi l'acceptation des autres, même s'il peut-être difficile de côtoyer des personnes qui font penser à l'hôpital psychiatrique ».

Le **GEM** est un lieu d'accueil pour adultes en situation de fragilité psychique. Il a pour but de se retrouver en toute convivialité, sans équipe médicale, ni assistance, autre que le soutien de l'Association marraine ŒUVRE FALRET et l'UNAFAM comme partenaire.

PRESENTATION DU GEM « AVENIR » DES MUREAUX

Le GEM AVENIR est installé depuis le 1^{er} janvier 2013 dans un local, en face de la gare SNCF des Mureaux, confortable et plus adapté à accueillir les d'adhérents.

D'une surface de 80 m² avec une grande pièce aménagée, qui contient le coin ordinateur, le coin détente avec les canapés, le coin bibliothèque et jeux, des toilettes aux normes "handicap", plus un bureau et une cuisine.

Le local est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Lieu convivial et dynamique

Une pièce à vivre avec son coin canapé et un espace d'activités sont autant d'espaces, où il est possible de se rencontrer, de discuter, de rire... entre adhérents. Les activités proposées permettent d'échanger en groupe, sur ses expériences, sa singularité, sa créativité.

Être attentif

C'est avoir la capacité d'entendre l'évolution des besoins des personnes et mettre en place les solutions adaptées, pour que chacun trouve sa place dans ce lieu convivial. Chacun y trouve et y prend un rôle, en fonction des besoins qu'il pressent. Mais pour que l'offre soit souple une équipe permanente est indispensable pour accompagner les petits et grands projets tout au long de l'année.

Rompre l'isolement

Permet de lutter contre la stigmatisation et l'exclusion sociale dues aux souffrances psychiques.

Le cadre du GEM et ses activités mettent en œuvre toutes les conditions propices à la rencontre et offrent des opportunités efficaces de renouer, dans la dignité, des liens sociaux, familiaux, amicaux, etc.

Entendre le désir

Il s'agit d'accueillir les personnes en mouvement. Même si les activités s'adressent en priorité aux personnes en demande d'agir, le GEM accueille tous ceux qui désirent s'y rendre. Entendre l'envie d'agir, non par les dires mais par l'action volontaire en cours. Cette dernière révèle une volonté d'agir, qui ne peut pas être perceptible sans une action concrète. Ne pas s'adonner à une activité proposée n'équivaut pas à une absence de volonté d'agir.

Accompagner l'envie d'agir

Le GEM a pour vocation d'offrir un lieu convivial, qui permet l'écoute et l'échange, l'information et l'aide mutuelle, le choix et l'organisation d'activités culturelles et de loisirs. C'est l'occasion, pour certains, de proposer leurs envies et de les mettre concrètement en place, en animant un atelier ou en suggérant de nouvelles sorties ou activités.

Valoriser les actes des personnes déjà en mouvement, afin de motiver et d'encourager d'autres personnes à s'engager et à s'investir dans leur propre vie et, par la même occasion, dans celle du GEM.

C'est sans doute le volet le plus difficile du dispositif, il faut prendre son temps, être attentif à des petits détails, mettre en confiance pour que chacun agisse dans la mesure de ses possibilités et à son rythme. Créer un environnement serein et fécond pour concrétiser un engagement.

Solidarité

Les adhérents se rendent visite à l'hôpital, quand l'un des leur est hospitalisé. Les échanges, au GEM, permettent des rencontres pour boire un café au domicile de l'un et l'autre, de partager un repas quand le GEM est fermé....Ce sont des moments de papotage qui créent un lien amical.

Les Adhérents acteurs du GEM

Le cadre du GEM « Avenir » et ses activités mettent en œuvre toutes les conditions propices à la rencontre et offre des opportunités efficaces de renouer, dans la dignité, des liens sociaux, familiaux, amicaux, etc.

Par leur fort besoin en ressources humaines, les activités et événements induisent l'implication et l'engagement volontaire de toutes les forces vives présentes.

2. Rôle de l'Association marraine

Les instructions DGAS du 20 Mai 2008 rendent obligatoire le soutien d'un organisme parrain. Celui-ci doit aider l'association des adhérents à s'organiser, notamment en lui apportant une aide dans la gestion administrative et financière et accompagner son évolution en toute sécurité. Les dispositions prévoient que le parrainage peut être assuré par une association ou un organisme œuvrant dans le champ de la santé mentale ou du handicap. Une des conditions à remplir par l'association constituant le GEM pour être conventionnée et financée en tant que GEM est d'avoir le soutien d'un parrain et de conclure une convention de parrainage de manière à faciliter le bon fonctionnement du GEM.

Le rôle du parrain consiste à soutenir le GEM dans une position de tiers et de médiateur, notamment en cas de difficultés ou de conflits (internes, entre professionnels et membres du GEM, avec les cas échéant les prestataires de services ou l'association gestionnaire...).

Il veille ainsi au respect de l'éthique des GEM, notamment par le respect du cahier des charges, en particulier sur le respect du choix des adhérents du GEM, dans la limite des réglementations en vigueur (droit du travail, règles budgétaires...)

Il peut aider le GEM à s'organiser et, en cas de crise, assurer temporairement certaines des missions de l'association, sans toutefois s'y substituer ou la mettre « sous tutelle ».

Cet appui trouve son prolongement dans sa participation de droit, avec voix consultative, aux instances de l'association constituant le GEM.

Le parrain peut être :

- Une association d'usagers (patients, ex-patients, personnes handicapées)
- Une association ou tout organisme reconnu comme capable d'apporter un soutien aux adhérents.
- Une association de familles

L'association remplissant le rôle de parrain doit avoir un champ d'action compatible avec l'action des GEM, et les moyens de remplir sa mission de parrain, telle qu'elle est définie dans la convention.

Projection 2017

Dans un souci de clarté des rôles de chacun, le parrain ne peut être l'organisme gestionnaire du GEM : les deux activités (parrainage et gestion) ne peuvent donc pas être assurées par le même organisme.

Pour l'année 2017, il a été projeté que l'UNAFAM (Union National des Amis et Familles des Malades Psychiques) soit parrain du GEM des Mureaux avec une signature d'une convention entre le président du GEM des Mureaux et le référent UNAFAM.

3. Ouverture et fréquentations

Planning

Jours d'ouvertures	Horaires
Mardi	9h – 17h30
Mercredi	14h – 19h
Jeudi	9h – 17h45
Vendredi	9h – 17h45
Samedi	14h – 18h Autogestion

Les fréquentations

Mois	Nombre de visites 2015 (moyenne)	Nombre de visites 2016 (moyenne)	Nombre de 1 ^{er} contact 2016
Janvier	16	17	2
Février	18	15	1
Mars	17	16	1
Avril	15	17	2
Mai	13	15	0
Juin	14	16	0
Juillet	12	14	0
Août	11	12	0
Septembre	17	17	4
Octobre	16	17	5
Novembre	15	18	3
Décembre	16	16	0
TOTAL 1^{er} contact			18

Mois	Visites mensuelles 2015	Jours ouverts 2015	Visites mensuelles 2016	Jours ouverts 2016
Janvier	320	20	289	17
Février	378	21	300	20
Mars	340	20	368	23
Avril	330	22	357	21
Mai	221	17	270	18
Juin	308	22	336	21
Juillet	156	13	168	12
Août	209	19	120	10
Septembre	374	22	340	20
Octobre	368	23	340	20
Novembre	240	16	306	17
Décembre	288	18	256	16
Total	3532	233	3450	215

4. Les Adhérents

Répartition hommes & femmes

<u>Répartition des hommes et des femmes</u>			
Année	Hommes	Femmes	<u>TOTAL</u>
2015	57	38	95
2016	71	53	124

Âge moyen des participants, par sexe

Tranche d'âge	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	<u>TOTAL</u>
19 ans	1		1
20 - 30 ans	18	10	28
31 - 40 ans	13	11	26
41 - 50 ans	18	17	37
51 - 60 ans	21	11	32

Communes d'habitations

Communes d'habitations des adhérents	Nombres de personnes
Les Mureaux	56
Mantes la Jolie	12
Aubergenville	9
Meulan	8
Follainville	4
Verneuil sur Seine	4
Poissy	4
Limay	2
Mantes la ville	2
Hardricourt	2
Porcheville	2
Juziers	2
Ecquevilly	2
Feucherolles	1
Chapet	1
Vernouillet	1
Rosny s/seine	1
Achère	1
Magnanville	1
Epône	1
Bonnière s/seine	1
Nogent sur Marne	1
Pontault Combaut	1

Bougiallac	1
Gargenville	1
Guyancourt	1
Conflans st Honorine	1
Mariel sur Mauldre	1

Situation familiale

SITUATION FAMILIALE		Nombre d'Adhérents
Vit seul		68
En couple		3
En famille		16
Seul avec enfant		7
En Foyer		10
Autre non précisé		20
TOTAL		124

Situation professionnelle

travaille	ne travaille pas	retraité	TOTAL
45	63	16	124

Suivi Médical

Suivi médical	Nombre d'Adhérents
CMP Les Mureaux	50
Psy. Privé	15
Autre - CMP	27
Centre de Jour des Mureaux	3
Médecin généraliste	8
Non renseigné	21
TOTAL	124

Comment les adhérents ont entendu parler du GEM ?

Ont entendu parler du GEM par...	Nombre d'Adhérents
Secteur Médical	52
UNAFAM	6
Secteur social	27
Un ami	8
Famille	5
Internet / Médias	2
Mairie	2
Autres associations	10
Non renseigné	12
TOTAL	124

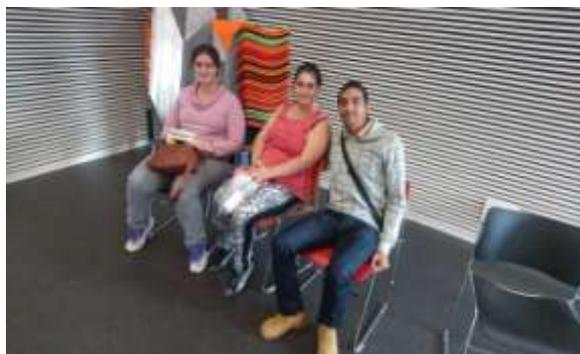
5. L'Association des Adhérents

L'association d'adhérents a mis en place une organisation qui lui est propre, en fonction de son environnement et de ses membres. Nous tentons, jour après jour, de mettre en avant une éthique commune pour tous les membres. Le fonctionnement du GEM s'est défini comme devant nécessairement être souple. L'association doit être capable de se remettre en question dans les activités qu'elle propose et dans sa démarche.



Le GEM est un projet permanent, puisque ses actions sont susceptibles d'évoluer tout au long de l'année.

L'objectif de cette flexibilité est d'être capable de s'adapter aux membres du GEM, à leurs fragilités. Ainsi, un GEM doit pouvoir faire place à la pleine participation de ses adhérents. L'Association marraine, via les salariés, doit permettre aux adhérents de prendre part à toutes les décisions essentielles telles que le règlement intérieur élaboré collectivementAinsi, le GEM est un ensemble de personnes avec des troubles psychiques, qui s'organisent entre elles, avec l'aide de professionnels.



Bilan de l'année 2016 du GEM AVENIR

Une année 2016 positive sur la fréquentation avec une légère augmentation sur la moyenne de visite par jour aux nombres de 16 personnes. De grosses journées de fréquentations de 22 à 26 personnes pour les trois premiers mois de l'année 2016. Une diminution des jours autogérés soit 66 jours en autogestions, les volontaires pour l'ouverture des autogestions

restent encore difficile à mobiliser, mais en cours d'année, une nouvelle équipe d'adhérents se sont proposés pour assurer les ouvertures.

Nous essayons de régler les tensions, de veiller au bon fonctionnement de la vie associative en organisant des réunions de bureau et des Inter GEM 78 au moins une fois par mois.

Trois adhérents possèdent la clef du GEM et nous remercions les professionnels d'avoir confiance en nous. Les subventions de l'ARS, du Conseil Général 78, de la Mairie des Mureaux, ainsi les cotisations des adhérents, permettent de faire fonctionner le GEM avec efficacité.



La cuisine a été rénovée sous forme d'atelier cuisine, une grande participation des adhérents qui ont fini les travaux en 1 mois (janvier).

Notre local de 80 m² est plus confortable pour accueillir les adhérents.

Les adhérents, stagiaires et animateurs ont mis tout en œuvre pour avoir le meilleur accueil possible et que tout le monde se sente bien.

Les axes de développement fixés par le bureau et les professionnels pour l'année 2016, ont été en grande partie atteints et assurés :

- Implication toujours progressive, mais davantage appuyées de chaque membre, selon les potentialités de chacun.
- Rénovation de la cuisine
- Concevoir des projets culturels, sportifs et sortir dans la cité.
- Concevoir des projets bien être
- Poursuivre le partenariat du GEM avec les acteurs de la ville : Mairie, structures de santé et socio-culturelle, afin de proposer des projets « support » à la médiation et la sensibilisation. Un atelier mosaïque a été organisé pendant la semaine de sensibilisation aux handicaps et un stand d'information mis en place pendant le forum SSH
- Maintenir la mutualisation avec les autres GEM
- 1 séjour en Bretagne
- Accompagnement des stagiaires (ME et ES)

Semaine de sensibilisation à l'handicap



C'était une semaine placée sous le signe du partage et de l'échange. La Semaine de sensibilisation aux handicaps a pour objectif de changer le regard sur le handicap à travers différentes activités.

Cette année, la Semaine de sensibilisation aux handicaps a mis en place un Handi'Village qui a proposé une immersion dans le monde du handicap. Le samedi 17 juin, nous avons animé un atelier mosaïque et tenu un stand d'accueil et d'information.



L'Assemblée générale

Les adhérents ont élu le conseil d'administration composés de 6 membres :

Martine, Stéphane, Ramazan, Véronique, Jocelyne et Florence, bravo aux élus !

Réunion des membres du bureau :

Les thèmes abordés lors des Réunions Vie associative :

- Problèmes et situations rencontrés au GEM et en autogestion
- Organisation des évènements : semaine handicap, Inter GEM etc.
- Organisation de la vie associative
- Organisation du séjour
- Compta mensuel de la caisse des adhérents
- Propositions de nouveaux projets
- Rappels sur le règlement interne
- Réponses aux questionnements des adhérents



A partir de ces rencontres, les membres du bureau ont pu travailler ensemble sur leurs
Nous remercions toutes les structures, partenaires, bénévoles et adhérents pour leur participation **active au GEM**

Rapport financier de l'association des adhérents 2016

Recettes		Dépenses		Solde 2016
Cotisations	559 €	Bricolage et travaux cuisine	173,08 €	
Report de solde 2015	466 €	Participation séjour	200 €	
		Matériels d'activités	24,02 €	
		Théâtre de L'onde	75 €	
		Repas adhérents /Alimentation	53,44 €	
		Boisson chaude et sucre	60,77 €	
		Produits d'entretiens	8,35 €	
		Frais Bancaire	190,78 €	
		Informatique (écran)	90,33 €	
		Lave vaisselle	30 €	
		Ustensile de cuisine	87,53 €	
Total	1025 €		993,30 €	31,70 €

Bilan sur le partenariat

Partenaire	Rencontre	Envoi mail	Contact téléphone
Mairie CCAS	1 fois par mois	régulièrement	régulièrement
Maire Service Handicap	1 fois par mois	régulièrement	régulièrement
Mairie Vie associative et sports	1 fois par mois	régulièrement	régulièrement
L'envole (APEI, SAVS) Mantes la Jolie	2 à 3 fois par mois	régulièrement	régulièrement
FAM Limay	2 fois par an	occasionnellement	occasionnellement
La Mandragore	2 par an	occasionnellement	occasionnellement
Savs Epone	1 fois par mois	régulièrement	régulièrement
Maison de retraite de Meulan	1 fois par an	occasionnellement	occasionnellement
IME de Mantes la ville	3 fois par an	occasionnellement	occasionnellement

Bilan des activités de l'année écoulée

Activité	Nombre de participant en moyenne	Nombre de fois ou l'activité a été proposée
Discussion autour d'un thème	8	5
Manucure	8	8
Jeux de société	6	1 fois/semaine
Atelier pâtisserie	6	9
Mosaïque	6	14
Bowling	9	8
Randonnée	6	3
Karaoké	12	5
Atelier cuisine et repas	15	12
Vélo	6	3
Olympiades Falret	8	1
Marche	6	2
Atelier arts créatifs	6	9
Barbecue	12	1
Base de loisirs	12	3
Blind test	8	3
Tournois de pétanque (Inter GEM)	72 dont 9 du GEM Avenir	1
Peinture	6	6
Shopping	8	5
Bricolage	6	5
Atelier Mîmes	8	1

Thé dansant (Inter GEM)	40 dont 9 du GEM Avenir	1
Football (Inter GEM)	24 dont 8 du GEM AVENIR	3
Informatique	5	4
Ecriture	6	3
Expression corporelle	8	2
Danse	8	4
Sortie cinéma	8	1
Concert	6	3
Ciné débat	8	1
Spectacle	6	2
Séjour en Bretagne	16 dont 8 GEM AVENIR	1
Atelier journal	4	4
Sortie au musée	8	5
Tennis de table	6	1
Visite ville Rouen	8	1
Petit déjeuner partagé	8	4
Gym douce	8	6
Atelier nutrition et sensibilisation	15	4
Sensibilisation au tabac	12	3
Repas Inter GEM	16 dont 8 du GEM Avenir	1
Film 3D	6	3
Basketball	8	3
Sortie à Berck	8	1
Journée latino	12	1
Equitation	8	1
Relaxation et bien être	8	1
Cardio-Boxing	8	1
Cueillette à Cergy	8	1
Balade photos	8	1
Balade Land-Art	8	1
Balade en péniche	9	1
Soirée à thème	40 dont 8GEM Avenir	1
Atelier esthétique	8	7
Repas de Noël	96 dont 12 Gem Avenir	1

Témoignage des Adhérents

« J'aime venir au GEM pour faire du foot, regarder les informations sur l'ordinateur, échanger avec les personnes. Avant d'être adhérent, j'étais une personne isolée. Les activités me procurent du bien-être et tant que je suis à l'aise, je participe à toutes celles qui sont proposées. » **Mohamed**

« J'aime le GEM pour les activités organisées. Cela fait 7 ans que je viens et j'aime toujours autant y venir. Il y a eu des séjours où nous sommes parties en Savoie, des soirées déguisées qui étaient amusantes. J'apprécie l'ambiance, lorsque nous jouons ensemble aux jeux de sociétés. Je viens pour me détendre, me documenter et voir du monde. Cela me permet de sortir de chez moi. Je trouve que les lieux sont super. » **Hassan**

« J'aime venir au GEM pour me socialiser, faire du sport et monter de nouveaux projets. J'apprécie également investir les lieux en faisant le ménage, les repas, acheter de la décoration, mettre de jolis tableaux, ce qui rend le lieu accueillant. J'aime la musique et la danse. J'aimerais apprendre le cardio-boxing, faire du relais, de l'athlétisme, du tennis et du foot. » **Garry**

« Je n'aime pas les fermetures du GEM, car j'aime beaucoup y aller. J'aime les activités extérieures. » **Driss**

« J'aime venir, car je peux m'exprimer, écouter les autres, partager des idées, des sorties. L'entraide pour motiver les personnes qui le sont moins. J'aime quand il y a des sorties qui me plaisent, cela m'apporte un bien-être quand je suis là. J'ai trouvé des amis en ce lieu. » **Véro**

6. Le GEM dans la cité

En 2016, le GEM a participé à la mise en œuvre d'activités et le maintien des activités déjà en place en partenariat avec les différentes structures de la ville comme la mairie, les maisons de quartier, les associations et les services de santé. Des événements comme la randonnée, la pétanque, les repas et ateliers mosaïque se font régulièrement dans le but de créer un support d'activités pour réaliser l'un de nos objectifs « le lien social ».

Tous ces événements permettent aux adhérents du GEM de s'ouvrir à d'autres publics de la ville et de participer concrètement à la vie de la cité, cela assure aussi de garder une veille auprès de nos partenaires de la ville

7. L'accès à la culture

L'accessibilité culturelle est l'un des objectifs du GEM. Des plans d'actions ont été mis en place dans le but d'éviter les barrières et de lutter contre la discrimination des personnes en situation de handicap psychique.

C'est aussi considéré que l'accès à la culture ou aux pratiques artistiques doivent être comme élément structurant pour nos adhérents et vecteurs de lien social.

Le GEM s'appuie sur différents dispositifs, des projets et des outils sont utilisés de manière à favoriser l'accès à la culture :

- Panneau d'information sur les différents événements culturels de la ville des Mureaux
- Affichages et descriptions des événements à venir
- Réunions d'informations sur les projets culturels (sortie, concert, spectacle etc)
- Partenariat avec le théâtre Chaillot à Paris et le Théâtre de L'Onde à Vélizy pour l'organisation de 3 à 5 événements culturels (concert, spectacle ou théâtre)
- Sorties culturelles régulières à Paris (expositions, films documentaires, visite de l'Institut du Monde Arabe etc)
- Partenariat avec la mairie pour la mise à disposition d'une scène de théâtre.
- Investir les adhérents moteurs aux projets culturels pour promouvoir auprès des autres adhérents.

Sortie aux théâtres Chaillot et de L'Onde

Saison 2016-2017

Le GEM a proposé une saison de spectacle au théâtre Chaillot à Paris et à la salle de spectacle L'Onde à Vélizy.

- Concert – Saul Williams : **18 octobre 2016**
- Concert – Electro Deluxe : **21 février 2017**
- Pièce de théâtre – Arlequin : **31 mai 2017**



8. Activités physiques adaptées

L'activité physique comme moyen de promouvoir et encourager un habitus santé au quotidien.

Notre mode de vie nous pousse tous les jours à la fois vers une plus grande sédentarité et vers de nombreux excès.

Notre quotidien peut être source de pathologies, surpoids, maladies cardiovasculaires, articulaires, stress, addictions...

Il n'est plus à prouver les bienfaits de l'activité physique adaptée sur tous les aspects de notre « être » : Physiologiques, cognitifs, biomécaniques, psychiques mais aussi sociaux.

L'activité physique adaptée répond à une prise en compte holistique de chacun. De nombreuses études ont notamment montré que la mise en mouvement, calibrée, régulière est un moyen thérapeutique non médicamenteux capable d'agir à la fois en prévention primaire (mode de vie...) mais aussi en prévention secondaire (traitements pharmacologiques ou non).

Dans cette perspective, chacun doit trouver sa manière d'être en mouvement. Les Activités de la Vie Quotidienne (AVQ), le sport, la gymnastique douce, la natation, la marche sont autant de possibilités de travailler sur ces différents aspects afin de contribuer à la « Santé »

Le GEM des Mureaux se positionne dans une perspective de promotion des activités physiques adaptées. C'est-à-dire que nous motivons chacun à s'inscrire dans un projet d'activité physique, à réfléchir et comprendre dans son quotidien, comment prendre en considération son



besoin de mobilité. Ce projet s'articule vers des séances collectives régulières au GEM afin de permettre à chacun d'intégrer son « corps » comme source de santé au quotidien.

9. L'équipe

Certains adhérents expriment leur appréhension à leur arrivée. Une des fonctions de l'animateur est d'être médiateur « catalyseur ». Il coordonne, formule des propositions si besoin est.

Les professionnels ont un rôle clef dans le GEM : le temps libre et le bon cœur des bénévoles ne suffisent pas et les adhérents ressources peuvent s'épuiser.

Le rôle de l'animateur

Le rôle de l'animateur du G.E.M n'est pas de faire à la place des participants dans les différentes activités, mais de permettre de « faire avec » en donnant un petit coup de pouce, si nécessaire, et d'assurer la continuité des activités ou des projets si les adhérents, pour un temps, ne sont plus en situation de le faire. Il a aussi une fonction de médiateur dans les temps collectifs pour gérer les conflits qui peuvent surgir, une fonction de garantie du respect des règles établies par le G.E.M. et du respect d'autrui, et enfin une fonction d'orientation vers les services de santé ou sociaux.

La fonction d'animation :

Une des fonctions principales de l'animateur est l'accueil.

Accompagner, c'est un va-et-vient permanent entre la présence rassurante et le retrait, encourageant l'autonomisation.

Mais l'animateur est aussi un technicien; sa connaissance de la structure lui permet de renseigner les adhérents sur le fonctionnement du GEM, il a la maîtrise du support qu'elle propose aux adhérents. Il peut ainsi user de l'activité comme d'un outil de médiation ; se situer dans le faire plutôt que dans le dire, afin d'apaiser la relation entre adhérents, mais aussi le rapport que chaque personne entretient avec sa problématique. Il ne s'agit donc pas « d'occuper » les adhérents pour combler un vide dans le temps ; c'est aussi l'encouragement à la participation de ces derniers qui fait la différence.

Son rôle est donc de veiller à ce que le lieu reste accueillant, que les personnes s'y sentent bien et que les tâches quotidiennes soient effectuées. Cela implique de respecter les difficultés des adhérents, grâce à un cadre assez souple. Proposer sans imposer, en sollicitant les participants à partir des compétences humaines, sans qu'un projet ne soit pensé pour eux. La proposition, l'accroche ne prend son sens qu'avec l'appui d'une volonté de l'adhérent. C'est par le plaisir trouvé dans l'expérimentation, par la valorisation, que peut se retrouver le plaisir de faire par soi-même.

Le désir se retrouve également grâce aux rapports entre les membres, l'émulation du groupe, sans que l'animateur n'ait besoin d'intervenir. L'animateur encourage la responsabilisation et l'autonomisation des personnes arrivant dans le GEM. Il est important de faire respecter le cadre incarné par les règles élaborées collectivement. Au fil du temps la place de l'animateur évolue vers un rôle de coordination et de régulation, l'animation et l'accueil à proprement parlé étant assurés régulièrement par les adhérents. Cependant l'animateur est un élément du

collectif qui a pour fonction de rappeler le règlement intérieur, élaboré avec l'ensemble des membres du GEM ; il est aussi force de proposition et prend part à l'animation des activités. Il est garant de la pérennité de la structure, les adhérents et les bénévoles sont susceptibles régulièrement d'être absents, fatigués... l'animateur a des compétences en matière de gestion et d'organisation, pour maintenir un esprit associatif.

« Donner de la vie, mettre en mouvement, donner envie de faire le premier pas, stimuler, motiver, dynamiser et tout ça avec une dose d'écoute, une recette qui donne l'appétit d'essayer les choses !

C'est seulement après l'avoir fait qu'on se rend compte de ce dont nous sommes capables ».

Joevany-Animateur

L'INTERGEM

Dès l'ouverture des premiers GEM, parrainés par l'ŒUVRE FALRET, une réflexion avait été initiée autour de l'intérêt de créer des temps de réunion en INTERGEM.

Les professionnels des 8 GEM se rencontrent de manière régulière (3 fois/an), afin de travailler ensemble sur la question de la mise en conformité avec les circulaires, la pérennisation des GEM, l'échange d'expérience, l'organisation administrative et financière ... C'est l'occasion pour les professionnels de se rencontrer.

La volonté de tous est bien de pouvoir préserver, au vu d'un contexte économique et politique incertain, l'offre variée qui est proposée aux personnes en souffrance psychique.

L'analyse de sa pratique

Les professionnels partagent également un temps d'analyse des pratiques (1 fois/mois), afin de favoriser une connaissance réciproque et de parvenir à éclaircir les contours des fonctions et du positionnement des professionnels au sein des GEM.

Afin d'entrer sereinement dans un type de rapport transversal avec les adhérents, des temps de formation sont proposés aux professionnels, via l'Association marraine. Ces temps de réflexion sont proposés à tous les salariés travaillant au sein de l'ŒUVRE FALRET. Au-delà d'une sensibilisation aux problèmes que pose la relation avec des personnes ayant des troubles psychiques, il s'agit davantage de travailler sur ses propres représentations des personnes malades mentales et des conséquences de la maladie psychique que d'acquérir des connaissances concernant les symptomatologies et les pathologies. Posséder une formation initiale dans le domaine de la santé mentale n'implique pas d'exercer des fonctions semblables à celles des soignants.

La régulation permet de travailler son rapport à l'autre, ainsi que sur la notion de « tiers médiateur » des relations. Ce questionnement se rapporte à cette approche particulière, qui permet aux personnes de se référer au collectif à travers le cadre élaboré avec les adhérents. C'est dans ce contexte que l'animateur ne s'adresse pas à l'individu en son nom propre, mais au nom des repères fixés par le groupe. Il ne s'agit plus de relation duale, comme ce peut être le cas dans le cadre d'un suivi thérapeutique ou éducatif. Il en va de même en activité, où le support de l'atelier représente le média de l'activité ; c'est à travers ce média que l'adhérent s'investit dans la relation avec l'animateur et les autres participants. Il n'est plus, lui-même, le

sujet de l'échange ; dégagé de cette « emprise » sur son espace intime, l'adhérent, même en souffrance, peut aborder plus sereinement ses rapports à autrui.

Le travail entamé, en régulation avec la psychologue, sans connaissance des adhérents, lors des réunions d'analyse des pratiques, consiste précédemment à commencer un questionnement collectif à partir de ces éléments. Quel est la place de l'investissement personnel des professionnels dans leur relation aux adhérents ? Quels éléments du cadre, inhérents à la situation particulière du GEM, peuvent servir à tempérer les relations ?

Le rôle des bénévoles

La question des compétences et de la répartition des tâches occupées par chacun apportent régulièrement des questionnements. A quelles tâches entendons-nous voir participer les bénévoles, adhérents-actifs ou adhérents tout court. Comment accepter de leur faire une place dans la répartition des responsabilités ? Par quels moyens est-il possible d'organiser collectivement cette participation ?

Au GEM des Mureaux nous sommes en recherche permanent de bénévoles, conscient de la générosité que ses bénévoles déploient, en 2016 nous n'avons pas accueilli de bénévoles.

Pour mieux cerner les réelles motivations et accompagner les postulants, L'œuvre Falret a mis en place un accompagnement spécifique aux bénévoles avec des formations et des rencontres.

Rôle des stagiaires

Emilie (Moniteur Educateur), Sarah (ME), Mélanie (ES), Haby (ME) sont les stagiaires du GEM courant 2016.

Cette année 2016 a vraiment été constructive et a permis de diversifier les activités au sein du GEM.

Les stagiaires ont un apport très positif pour notre structure où un seul animateur est présent. Cela permet de redonner du souffle et de dynamiser la vie au GEM.

Pour un stagiaire, découvrir une structure innovante et accompagner, de façon dynamique, les participants dans une réelle prise de responsabilité, est riche d'expérience pour enrichir sa pratique.

Le seul ennui que les stagiaires posent aux adhérents est justement qu'ils doivent partir un jour.

« Haby Le GEM déconstruit toute représentation que nous pouvons nous faire des personnes accueillies. Le regard que je me fais aujourd'hui du public en fragilité psychique a évolué, je redécouvre aujourd'hui l'importance d'apprendre à connaître la personne à travers ses mots, son comportement et ses émotions. »

10. Perspectives pour l'amélioration du GEM

Les perspectives envisagées en 2017, dont plusieurs réalisations, sont en cours ou ont déjà eu lieu en début d'année 2016. Parmi elles nous pouvons citer :

- Rénovation du sol
- Organiser un séjour en Belgique
- Communication sur différents dispositifs et sensibilisation : alimentation, tabac et santé
- Organisation de l'atelier bien être mensuellement
- Maintenir un accueil convivial
- Participation aux 5^{èmes} Olympiades FALRET
- Maintenir la mutualisation avec les autres GEM
- Maintenir la diversité des activités et faire découvrir de nouveau projet

11. Annexe



Evènements Inter-GEM

Thé dansant, galette des rois, repas, sorties le GEM Avenir mutualise régulièrement les activités avec les autres GEM de l'œuvre Falret.



C'est l'occasion d'échanger et de partager les mêmes centres d'intérêt.



Séjours en Bretagne



Les activités au GEM



Plannings

LUNDI		Lundi 5 juin Fermé	Lundi 13 juin Fermé	Lundi 20 juin Fermé	Lundi 27 juin Séjour	GEM Avenir 9 rue Henri Dunant 78130 Les Mureaux Tel : 09 51 69 71 62 Ou 06 31 38 31 15
MARDI		Mardi 7 juin 9h - 17h45 10h Atelier mosaïque 14h30 Atelier pâtisserie + goûter	Mardi 14 juin Fermé	Mardi 21 juin 9h - 17h45 14h Blind test	Mardi 28 juin Séjour	
MERCREDI	Mercredi 1er juin 14h-18h30 14h Balade sur le sentier du patrimoine de Meslan-en-Yvelines	Mercredi 8 juin 14h-18h30 14h30 Atelier arts créatifs	Mercredi 15 juin 14h-18h30 14h Atelier mosaïque	Mercredi 22 juin 14h-18h30 Tournois de pétanque Inter-GEM à Pontoise		Pensez à vos cotisations 2016. La cotisation est de 24 € payable en plusieurs fois
JEUDI	Jeudi 2 juin 9h-17h45 10h Atelier mosaïque 13h réunion d'information au séjour	Jeudi 9 juin 9h-17h45 11h00 Barbecue + Journée détente à la base de loisirs de Verneuil S/S (baignade, pétanque etc)	Jeudi 16 juin 9h-17h45 14h Discussion autour d'un thème Autogestion 20h30 Ciné débat 64 Daddy Cool (SSH)	Jeudi 23 juin 9h-17h45 10h30 Porte ouverte du GEM		
VENDREDI	Vendredi 2 juin 9h-17h45 12h Repas UNAFAM	Vendredi 10 juin Fermé Journée administrative	Vendredi 17 juin 9h-17h45 14h Préparation de la porte ouverte Autogestion 20h30 Spectacle Managroup (SSH) 5€	Vendredi 24 juin 9h-17h45 14h Accueil et jeux		
SAMEDI	Samedi 4 juin 14h-18h Autogestion	Samedi 11 juin 14h-18h Autogestion	Samedi 18 juin 12h45 Handi Village Atelier Musique sur le parvis de la médiathèque	Samedi 25 juin Départ séjour à Aray (Bretagne)		
DIMANCHE	Dimanche 5 juin 14h-18h Autogestion	Dimanche 12 juin Fermé	Dimanche 19 juin 12h Repas	Dimanche 26 juin Séjour		

LUNDI	GEM Avenir 9 rue Henri Dunant 78130 Les Mureaux Tel : 09 51 69 71 62 Ou 06 31 38 31 15 Pensez à vos cotisations 2016. La cotisation est de 24 € payable en plusieurs fois	Lundi 5 décembre Fermé	Lundi 12 décembre Fermé	Lundi 19 décembre Fermé	Lundi 26 décembre Fermé	Horaires Mardi : 9h - 17h30 Mercredi : 14h-18h30 Jeudi : 9h-17h45 Vendredi : 9h-17h45 Samedi : Autogestion 14h-18h Un dimanche par mois : 9h-17h30
MARDI		Mardi 6 décembre 9h - 17h30 11h Shopping à Primark	Mardi 13 décembre 9h - 17h30 12h45 Marché de Noël de La Défense	Mardi 20 décembre 9h - 17h30 14h Arts créatifs Atelier peinture sur verre	Mardi 27 décembre Fermé	
MERCREDI		Mercredi 7 décembre 14h-18h30 14h Atelier pâtisserie	Mercredi 14 décembre 14h-18h30 11h Repas de Noël 10 €	Mercredi 21 décembre 14h-18h30 15h30 Goûter de Noël	Mercredi 28 décembre 14h-18h Autogestion	Attention le programme peut-être modifié en raison du temps, du nombre de participants ou d'autres raisons imprévues. Places limitées pour les sorties, il serait préférable de réserver.
JEUDI		Jeudi 8 décembre 9h-17h45 14h Bowling 3 €	Jeudi 15 décembre 9h-17h45 9h45 Atelier Nutrition	Jeudi 22 décembre 9h-17h45 Pôle Molière 14h GYM Douce	Jeudi 29 décembre 14h-18h Autogestion	
VENDREDI		Vendredi 9 décembre 14h-18h 14h Déco de Noël	Vendredi 16 décembre 9h-17h45 13h30 Atelier esthétique	Vendredi 23 décembre Fermé	Vendredi 30 décembre 14h-18h Autogestion	
SAMEDI		Samedi 3 décembre 14h-18h Autogestion	Samedi 10 décembre Fermé	Samedi 17 décembre 14h-18h Autogestion	Samedi 24 décembre Fermé	
DIMANCHE		Dimanche 4 décembre 9h - 17h30 12h Repas 3€ Raclette	Dimanche 11 décembre Fermé	Dimanche 18 décembre 14h-18h Autogestion	Dimanche 25 décembre Fermé	